



Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale de la Région Occitanie

À Toulouse le jeudi 5 Novembre 2020,

À l'attention de Madame la Présidente, Monsieur le Directeur général des services, Mesdames les directrices,

Tout d'abord, nous vous présentons au nom du Syndicat FA, nos remerciements pour les différents moyens mis en place par vos services, afin de permettre aux agents de la collectivité, d'effectuer leurs missions le plus sereinement possible dans des conditions de travail plus que dégradées.

La crise sanitaire et son protocole sanitaire renforcés, les attaques à notre modèle républicain et son Plan Vigipirate Urgence Attentat, les différentes restrictions et le confinement partiel sollicitent à nouveau, une forte implication des agents de la collectivité.

Les agents répondent, à nouveau présents avec responsabilité et rigueur, pour pérenniser les valeurs du service public que nous défendons.

Dernièrement, vous avez envisagé la mise en place d'une « Prime Covid ». Nous avons demandé, celle-ci, en Avril lors d'une lecture de liminaire en CTP, et nous en sommes donc satisfaits.

C'est en effet, un symbole fort de reconnaissance envers ceux qui sont au contact des élèves et du public, en œuvrant aussi à domicile par le biais du télétravail pour la continuité d'un service public de qualité.

Nous attirons votre attention sur le fait que dans quelques jours, nous allons participer à la Commission Administrative Paritaire de la Catégorie C et certainement une dernière, car les compétences des commissions administratives paritaires évoluent au profit de la ligne directrice de gestion (LDG). Cela est une des nombreuses conséquences de la loi du 6 aout 2019 dite de transformation de la fonction publique.

Ce serait selon nous, le moment pour la collectivité d'envoyer un signal fort à ces agents qui sont dans les Lycées et les Creps, agents de la catégorie C.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir :

- *Positionner tous les ratios d'avancement de grade à leur maximum, soit 50% déjà définies depuis la fusion.*

Cette reconnaissance devrait permettre à de nombreux agents dits « d'exécution » actuellement dans le grade d'ATP2, une évolution de carrière dans le grade d'ATP1. Dans les critères, il faudrait prendre en compte, les agents dits « polyvalents » (maintenance, restauration, complément de loge et lingerie...), mais aussi les anciens agents de l'éducation nationale qui ont passé un concours de fonctionnaire d'état (OEA, ouvrier d'entretien et d'accueil), et qui n'ont pas bénéficié, lors de leur intégration au sein de la collectivité régionale, de la reprise des services antérieurs effectués dans le privé, comme cela a été le cas par la suite dans les années suivantes.

- *Augmenter la promotion d'encadrant à l'agent de maîtrise.*

Cette reconnaissance des fonctions d'encadrement que nous avons demandée déjà lors de la CAP d'octobre 2019, nous tient spécialement à cœur afin de reconnaître cette fonction, mais a fortiori libérera progressivement le grade ATP1 pour les agents de la technicité et de l'exécution.

Nous militons depuis 2016 pour une reconnaissance au grade d'agent de maîtrise pour tous les encadrants, cette proposition a vu le jour l'an dernier lors de la CAP, et nous vous en remercions.

Nos souhaits étaient de continuer à promouvoir les agents d'exécution éligibles partant à la retraite, ceci se perpétue nous en sommes encore satisfaits.

Nous reconnaissons une fois de plus la qualité et la prise en compte de nos échanges par la collectivité.

Nous savons que le budget est limité suite au désengagement de l'état et à cette crise sanitaire, qui vient déroger aux actions de la collectivité, mais nous savons également que nos demandes ne sont pas irréalisables.

*Solidairement, le syndicat **FA**.*

Le syndicat FA Région Occitanie.
